

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 32 (1944)

Heft: 665

Artikel: Glâné dans la presse...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265220>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à Strasbourg, à Sedan où les trouve la guerre de 1914. Le mari meurt d'une maladie contractée au front; Henriette, seule à Paris, doit se tirer d'affaire. Elle utilise ses capacités de giletière et son travail pour un tailleur renommé, et est si bien appréciée qu'elle sera bientôt obligée de prendre deux apprentices. Dès lors, elle se partage entre l'activité manuelle et l'activité sociale et syndicale. Les amies qui la visiteront peu avant sa mort la trouveront encore l'aiguille à la main: ses yeux portent depuis longtemps la marque d'un labeur patient, conscientieux, parfait.

Mme Coulmy était appréciée dans les milieux syndicalistes où elle a lutté pour les travailleuses à domicile et pour le principe de l'égalité entre travailleurs et travailleuses. Elle eut l'idée de créer au sein de la C. G. T. un Comité féminin chargé d'étudier les conditions de travail et de salaire des femmes. Elle fut nommée successivement présidente du Syndicat des giletières, et secrétaire-adjointe de la Fédération de l'Habillement. Lors de la grève des ouvrières de l'habillement, en 1919, son énergie et son bon sens lui attirèrent l'estime de ses camarades. Une heureuse solution de cette grève était due, en partie, à son action personnelle, action rappelée par le Secrétaire de la Fédération de l'Habillement à la cérémonie d'incinération. En 1942-43, ses camarades la sollicitèrent pour faire partie de la Commission officielle de fixation des salaires au Syndicat de l'Habillement. Une dernière fois, ils ont tenu à l'honorier au moment de la transformation des syndicats, à la suite de l'application de la Charte du Travail: ils lui ont offert un banquet auquel assistaient une quinzaine de militants syndicalistes, jeunes et anciens.

Mme Coulmy avait été tout de suite intéressée par la Société des Nations et le Bureau International du Travail, dont elle toujours soutenu les thèses à l'égard du travail des femmes. Elle fut une des premières adhérentes à l'Union Féminine Française pour la Société des Nations et ne manqua pas une réunion où il était question de l'œuvre internationale entreprise à Genève. Sa sollicitude était acquise aux œuvres d'éducation et de formation de la jeunesse; elle représentait la C. G. T. au Comité National des Pupilles de la Nation ainsi qu'au Conseil Supérieur de l'Enseignement Technique.

Il était naturel qu'Henriette Coulmy se liât avec une autre travailleuse, Marie-Louise Bouglé, dont la passion fut de constituer une bibliothèque féminine et féministe. Cette amitié devint du dévouement à l'œuvre de son amie, à la mort de M.-L. Bouglé. Pendant des années, Mme Coulmy assura certains jours la permanence de cette bibliothèque dans un modeste local où le public pouvait consulter les livres anciens et modernes réunis par M.-L. Bouglé, payés par le labeur supplémentaire et les privations que s'était imposées cette employée de commerce modèle... Nous connaissons des thèses de doctorat et lettres qui ont été préparées dans ce local par des étudiants

tes en Sorbonne, lesquelles n'auraient jamais trouvé leur documentation ainsi groupée sans l'effort magnifique de cette créatrice de bibliothèque spécialisée et des amis qui en assurèrent avec peine le fonctionnement après sa mort. Aujourd'hui, grâce à cette persévérance, la bibliothèque de M.-L. Bouglé, prise en charge par la Bibliothèque Nationale, vient d'être installée dans une annexe de celle-ci (Bibliothèque d'Histoire de la France Contemporaine, 8, rue Copernic, à Paris).

La maladie de cœur de Mme Coulmy a été aggravée par les efforts excessifs qui paraissaient naturels à son dévouement. Au début de la guerre, elle avait aidé à démonter la bibliothèque féminine en province et s'en constitua la gardienne pendant un dur hiver, privée de tout confort.

On a souvent reproché aux Associations féministes d'être des « Groupements bourgeois incapables de s'annexer utilement les masses ouvrières féminines »; Mme Coulmy était, certes,

une femme d'élite, mais son précédent répond à cette critique. Elle est venue au féminisme avec tout son cœur et toute son énergie: elle a inspiré confiance car elle était « sûre ». De formation protestante, elle apportait dans le don d'elle-même la foi des vrais croyants. Elle disparaît au moment où il semble bien que les Françaises vont être appelées à exercer leurs droits de citoyennes, où une bibliothèque féminine et féministe devient patrimoine national, où des plans pour l'après-guerre envisagent cette égalité économique longtemps désirée pour et par les femmes.

Henriette Coulmy n'aura pas vu ces temps nouveaux: elle y a cru et ils seront révolus.

M.-L. PUECH.

Une Suédoise en Amérique

Les visites que Mme Cerdegren, vice-présidente de l'Alliance Universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles et conseillère municipale de Stockholm, vient faire périodiquement dans notre pays sont toujours une occasion plus que bienvenue pour nous toutes, féministes, — maintenant privées si cruellement des relations internationales qui faisaient leur joie. — de recevoir ainsi des nouvelles de leurs amies de l'étranger. Aussi est-ce avec un intérêt palpitable que les plus favorisées parmi nous ont entendu, il y a quelques semaines, à Genève, Mme Cerdegren parler de son voyage en Amérique.

Partie avec son mari sur un bateau de la Croix-Rouge suédoise, Mme Cerdegren a d'abord séjourné au Canada, où elle a rencontré plusieurs de nos anciennes amies du B. I. T.; puis à Washington, ce qui lui a permis de prendre contact avec nombre de personnalités féminines intéressantes, jadis bien connues chez nous, telles que Miss Mary Mac Geachy, autrefois fonctionnaire à la S. D. N., et qui occupe maintenant un poste remarquablement en vue pour une femme à l'U. N. R. R. A.;¹ ou Miss Dingman, notre ancienne présidente du Comité pour la Paix et le Désarmement qui siégeait à Genève; ou encore Miss Woods-mall, secrétaire générale de l'Alliance Universelle des Unions chrétiennes, avec laquelle elle a pu visiter des camps de réfugiés japonais et allemands. Une halte en Angleterre sur le chemin du retour a terminé cet intéressant voyage, qu'il n'est certes pas donné à chacune de faire dans les circonstances actuelles !

Aux Etats-Unis, à part la multiplicité des uniformes dans les rues et les trains bondés, on ne s'aperçoit pas extérieurement de la guerre. Mais celle-ci n'en pèse pas moins lourdement sur chacun. Toutes les forces morales, sociales et financières du pays sont coordonnées pour soutenir l'armée, et cela au moyen de ressources astronomiques. La contribution des femmes à la vie publique est déjà et sera considérable dans l'après-guerre, puisqu'on évalue leur nombre au 62 % des électeurs ! La question de la conscription obligatoire a soulevé de grandes discussions au Parlement; et en ce qui concerne l'après-guerre, dont l'opinion générale se préoccupe beaucoup, l'on trouve des femmes dans presque tous les Comités qui travaillent dans ce sens: ceci, à l'encontre, hélas ! de ce qui se

passe chez nous, où la plus désolante indifférence règne à cet égard dans la majorité de nos milieux féminins. Miss Dingman, comme celles qui la connaissent ne manquaient pas de s'y attendre, est l'une des plus ardentes et des plus actives en ce domaine, et la vénérable Mrs. Chapman Catt, dont notre précédent numéro a annoncé l'anniversaire des 85 ans, est présidente d'honneur du « Comité pour la victoire et la paix durable », qui a remplacé l'ancien « Comité contre les causes de guerre », dont plusieurs parmi nous suivent les travaux avec intérêt. L'on se préoccupe aussi beaucoup de l'avenir de la génération qui monte, et les organisations de la jeunesse, soucieuses de leurs responsabilités, ont pris un grand développement. Tous ces problèmes, comme d'autres plus immédiats, sont suivis de près par des femmes remarquables, comme, par exemple, Mary Anderson, l'admirable directrice du Bureau du travail féminin; et en causant avec elles toutes, Mme Cerdegren a pu constater que nombre de leurs préoccupations étaient analogues à celles qui se posent aux femmes suédoises: témoignage réconfortant de la similitude à travers le monde des manifestations de l'âme féminine dans la tourmente.

Lors de son séjour au Canada, Mme Cerdegren a pu aussi prendre contact avec des femmes également préoccupées de servir la collectivité et occupant des fonctions importantes, comme par exemple Miss Wilson, sénatrice, qui est contrôleur du Département des graisses et des huiles, ou un membre du Club Soroptimist, qui siège dans le Comité officiel chargé d'étudier la place des femmes dans la reconstruction de l'après-guerre. La aussi, de nombreuses organisations privées sont à l'œuvre pour la protection de la jeunesse, non seulement actuellement, mais encore en vue de son rôle dans l'après-guerre: est-il un pays, d'ailleurs, qui ne se soucie pas sérieusement de ce que sera cette jeunesse, dont les débuts dans l'existence ont été entourés des circonstances les plus tragiques et des influences les plus déplorables ? Nous voudrions seulement que les femmes de chez nous manifestent davantage les craintes qu'elles non plus ne peuvent manquer d'éprouver à cet égard pour peu qu'elles réfléchissent, et qu'elles prennent résolument la place qui est la leur parmi ces travailleurs pour le lendemain.

Merci à Mme Cerdegren pour la fenêtre qu'elle a largement ouverte pour nous sur des horizons qui nous sont encore fermés; et merci aussi pour les précisions intéressantes qu'elle nous a données sur les réponses faites, non plus en Amérique, mais chez elle, au fameux « Questionnaire suédois ». Nous en parlerons plus en détail une autre fois.

E. Gd.

¹ Faut-il rappeler que ces initiales sont celles de l'Organisation de Secours et de Reconstruction des Nations unies (*United Nations Relief Rehabilitation Association*) ?

HOTEL COMTE VEVEY - LA TOUR

Confort - Belle situation - Jardin



Glané dans la presse...

Ménages sans ménagères

La Feuille d'Avril de Neuchâtel a publié après les élections communales ces remarques si judicieuses signées Maryvonne:

Les citoyens et les comités électoraux ont usé, cette année, avec une fréquence particulière, du terme fort explicite et exact de « ménage communal »... Ce n'est toutefois pas de détails électoraux que je veux parler aujourd'hui.

Mais plutôt du fait qu'il est bien illogique de tenir un ménage sans ménagère. Cette dernière contribue par ses activités professionnelles, par le paiement de ses impôts, à la marche du ménage communal, sur tout notre territoire; cependant, la femme, l'épouse, la mère suisses n'ont rien à dire pratiquement lorsque l'administration du ménage est en question, et que, périodiquement, les municipalités renouvellent les organes dirigeants du dit ménage.

On les écoutait, ces citoyennes, quand elles demandent de dire leur mot sur la marche du foyer communal qu'est leur ville, leur village. Ne pourront-on pas, au contraire, les mettre au cou-

rant les informer, les consulter, leur demander leur avis, les conseils pratiques qui leur sont familiers, lorsque revient le moment de renouveler les administratrices, les chefs des ménages communaux? A quoi ne nous adaptions-nous pas, en effet ! Nous nous assimilons aisément aux travaux pour cent masculins: le travail sous l'uniforme militaire, les professions et métiers qu'accomplissent les hommes; nous remplaçons partout le soldat sous les armes; bref, l'on nous reconnaît des aptitudes égales, une intelligence égale.

Nous saurons certainement, après y avoir été préparées, fournir les avis, suggérer les mesures utiles, pratiques, qui profiteraient à la fois à la communauté et à ceux qui la dirigent. Ces derniers ne voudront-ils pas faciliter notre assimilation ? Les moyens d'y arriver ne doivent pas être introuvable.

Il est tellement abnormal de donner un casque de soldat aux femmes suisses et de leur refuser avec obstination un bout du tablier de la ménagère, dans le ménage communal et cantonal !

Publications féminines

Notre conrière, le Bulletin féminin (Lausanne) analyse de façon intéressante la variété des publications dues en Suisse à des femmes, et dont l'Association des Femmes universitaires a dressé, pour l'année 1942, une liste que nous avons signalée dans nos temps à nos lecteurs :

...Poésie, romans, traductions d'œuvres anglaises, allemandes, italiennes, scandinaves abondent certes. Il y a de nombreuses publications destinées aux enfants, où foisonnent contes, légendes, récits d'histoire, livres d'images. L'on

trouve, presque côté à côté, la réimpression des nouvelles d'Isabelle de Charrière et l'œuvre réérite d'Alice Cuchod, *L'amour de Marie Fontaine*.

Mais l'on découvre bien autre chose encore. Mme Greta Berberich consacre une étude à *La notion métaphysique de la personne chez Kant et Kierkegaard* alors que Mme Bircher-Rey édite un *Livre de recettes de cuisine Bircher adapté au rationnement de guerre*. Mme Berthoud s'occupe de *L'assurance des marchandises contre les risques de transport*. Des études, consacrées à des problèmes d'ordre médical ou thérapeutique, suivent d'autres études abordant des questions juridiques ou d'éducation. La musicologie, l'art, les questions sociales, l'histoire de la littérature éveillent l'intérêt et l'Esprit de recherche des femmes de chez nous, en assez grand nombre. Certaines publient en dialecte suisse allemand. D'autres sont d'excellentes biographies, ou des « fouilleuses » d'archives. Les problèmes contemporains de l'alimentation, des recherches dans le domaine des textiles, de la chimie alimentaire captivent nos compatriotes d'outre-Sarine. La poésie n'est pas oubliée !

Le Sou hebdomadaire

Il est touchant de constater, avec la Revue de la Croix-Rouge suisse, combien les enfants de nos écoles ont pris à cœur la collecte du « Sou hebdomadaire » en faveur du Secours aux enfants. Des plus petits aux plus grands, de ceux qui ne possèdent qu'une carte à faire marquer à ceux qui en débordent six, dix, ou même davantage, c'est un concours constant de bonnes volontés. Voici quelques compositions faites dans une école de petites filles de Genève sur ce sujet.

L'une d'entre elles raconte sa visite à une voisine d'assez méchante humeur et qui lui refusa sa porte au nez, sans même vouloir l'entendre. Elle termine sa composition par ces quelques mots: « J'ai fait cette réflexion tout bas, que le boulanger est profondément égoïste ».

Une autre, pleine de colère, parce qu'on avait trouvé devant elle que 10 ct. c'était trop demander pour les temps présents, s'écrie, en guise de conclusion: « Vous mériteriez d'avoir longtemps fain, et même de n'en pas mourir, mais d'en souffrir, et c'est à ce moment que vous comprendrez les misères de la guerre ».

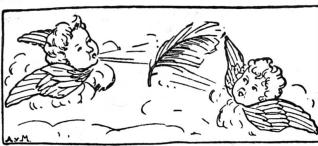
Une autre encore, qui avait deux petits frères, ne cessait pas de les dorloter, de les peigner, parce qu'on venait de lui prendre à la fois trois cartes de collecteurs. C'était sa manière à elle de témoigner son allégresse aux enfants tristes et affamés qu'elle voulait consoler.

A la mémoire d'une de nos artistes

Le Lycée-Club de Bâle vient d'organiser, pour honorer la mémoire de Mme G. Stückelberg, récemment décédée, une rétrospective de ses œuvres. Le correspondant bâlois du Journal de Genève relatait les discours prononcés à cette occasion par Mmes Maria La Roche (Bâle) et Paul-Utrich (Zurich), caractérisant ainsi le talent de la disparue:

Le choix des huiles réunies dans les deux salons du Lycée met en relief les principaux domaines où s'est exercé le pinceau de cette artiste. C'est d'abord une série de portraits remarquables: celui de sa mère, si plein de sentiment; celui de Don Morin, ce bénédictin autrichien bien connu par ses travaux sur Saint-Augustin d'après les incunables de la bibliothèque





DE-CI, DE-LA

Comment s'habillent les aviateurs.

En réponse à une question récemment posée, on a appris qu'une très grande quantité de laine et de soie servait à la fabrication des vêtements pour aviateurs. L'équipement moderne est d'une telle complexité qu'il faut trois quarts d'heure à un mitrailleur pour l'endosser, et pèse 61 kilos, environ deux kilos seulement de moins que le poids moyen de celui qui le porte. Un aviateur porte normalement des caleçons longs et un tricot de laine double de soie, un chandail blanc tricoté et une combinaison de cuir chauffée électriquement doublée de fourrure du cou aux chevilles; trois paires de gants (soie blanche, laine et cuir) et un gilet de soie caoutchouté. Il a aussi une casquette de soie jaune style jockey et des gants de laine jaunes qui le rendent plus visible du haut des airs s'il doit amerrir. Ses bottes doublées de laine coûtent 180 fr.; il les porte avec deux paires supplémentaires de chaussettes, dont une en tricot serré.

Comparaison.

On s'est étonné à plus d'une reprise, et avec raison, de la parcimonie dont la Confédération fait preuve avec les Services complémentaires féminins, tout d'abord en ne leur accordant gratuitement qu'une capote et un bonnet de police, et ensuite en leur refusant du tissu de laine pour l'équipement qu'elles paient de leur poche.

D'autres sont plus larges avec celles qui les servent. Sans parler de l'équipement qui leur est fourni et des perspectives d'avancement, voici que l'Angleterre prévoit le retour dans la vie civile des milliers de femmes qui servent dans les trois organisations militaires féminines, tout d'abord pour leur trouver du travail et ensuite des vêtements civils. Alors qu'à tout soldat déboulonné, on prépare un complet avec un jeu de boutons de chemise, de col et de manchettes, le ministère des Fournitures n'entend pas mettre toutes les femmes dans le même tailleur et la même blouse chemise: aux déboulonnées sera remis l'équivalent de l'équipement masculin, sous forme d'argent et de coupons de textiles... Gouveneur, c'est prévoir. S. B.

Nominations.

Mme Juliane Bauverd, infirmière diplômée du Bon-Secours, à Lausanne, a été nommée assistante sociale au Département de Justice et Police, à l'Office cantonal de surveillance antialcoolique.

— Mme Suz. Bonnet, précédemment à Montana, d'être nommée auxiliaire de paroisse à Payerne.

Une nouvelle profession féminine.

La « Mutuelle chevaline suisse », société d'assurance mutuelle contre la mortalité des chevaux, qui compte 24 agences réparties sur le territoire suisse, vient de confier l'agence de Lucerne à Mme et M^{me} Suter, qui remplacent leur mari et père, Léonce Suter, décédé en juillet 1943. Ce choix a été dicté par leurs connaissances parfaites des exigences techniques et administratives d'une des plus importantes agences de la société.

Une centenaire.

On a souvent dit qu'une veuve chargée d'enfants se tire mieux d'affaire qu'un veuf avec un seul enfant. Une preuve nouvelle en est fournie par Mme Jeannette Clerc-Deleis, dont tout le village de Froideville et quelques hommes politiques ont fêté le centenaire, le 1^{er} juin dernier. Simple paysanne, femme forte moralement et physiquement, Mme Clerc a eu huit enfants pour se voir ensuite abandonnée par son mari, qui passa la frontière et disparut sans qu'on ait jamais rien su de lui. Elle accepta vaillamment la tâche, éleva fort bien ses enfants, en fit des êtres utiles et vaillants comme elle, et pour cela dirigea non seulement sa ferme, mais alla travailler chez ses voisins, avec une volonté et un courage peu communs. Tout le village aujourd'hui vénère Mme Clerc pour le grand exemple qu'elle a donné, pour le sentiment de sa famille qu'elle a cultivé et su inculquer aux siens. S. B.

S. C. F. et profession

Lors de son Assemblée générale tenue à Genève le mois dernier, la Société suisse des commerçants a voté un certain nombre de résolutions touchant à l'avenir et à la préparation de la profession. Parmi ces résolutions s'en trouve une, concernant les Services complémentaires féminins occupés à la traçage de bureau:

Les femmes occupées dans les administrations des services complémentaires ne doivent avoir accès à notre profession que si elles possèdent une formation complète, ou si elles étaient occupées dans un bureau avant leur entrée au service militaire.

L'enseignement des fillettes marocaines

L'Islam assigne, en pratique, une situation inférieure à la femme. En Afrique du Nord, malheureusement, la 3^{me} République française n'avait pas rompu avec ces traditions fâcheuses, et n'avait pas institué d'écoles primaires pour les fillettes. Celles-ci étaient réduites aux « écoles

de tapis », tandis que leurs frères recevaient une véritable instruction générale.

Mais le Comité français de la libération nationale, s'il applique en général la législation de la République, a compris la nécessité d'aller de l'avant. C'est ainsi que par une loi du 17 novembre 1943 a été décidée l'organisation d'écoles de fillettes musulmanes. Un arrêté viziriel du même jour stipule que les écoles primaires pour fillettes préparent les élèves au certificat d'études primaires musulmanes féminines. Elles comprendront le même cycle d'études que les écoles primaires de garçons. Le programme de ce cycle est, en principe, le même que celui de l'enseignement des garçons. Le programme de ces écoles primaires de garçons, compte tenu de quelques aménagements de détails. Cette dernière disposition s'inspire nettement du principe d'égalité entre les sexes.

Une difficulté s'est dressée devant le législateur: l'absence de femmes indigènes capables d'enseigner l'arabe et les disciplines islamiques du programme. Aussi un arrêté viziriel du 7 janvier 1944 a-t-il institué un concours spécial pour le recrutement des « mouderrès » (hommes) chargés d'enseigner ces disciplines aux fillettes, en attendant le recrutement de « mouderrissas ».

T. F.

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870

M^{me} Yve L. MENZONE

Solidité - Elegance

5% escompte en tickets jaunes

17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

Vous trouverez chez

M. BORNAND

8, Cours de Rive (Angle rue Pierre-Fatio)
Tous genres de meubles en fer et rotin

Téléphone 4.98.07

vacances, a pu s'écrier avec raison après ces révélations :

Je vois encore devant moi ces petits, presque trop sages pour leur âge, raconter leur vie familiale. C'était un rapport bouleversant par sa simplicité et sa sincérité. Nous, les adultes, nous avions honte.

...Sous plusieurs rapports, ces enfants se distinguaient nettement de leurs camarades provenant également de milieux indigents. Ils étaient en retard d'au moins un an dans leur croissance. Les fillettes de 14 à 15 ans ressemblaient aux petites citadines de 12 ans. Leur poids était de 25% inférieur à la normale. Leur assiduité au travail était quelque chose d'éffrayant, à tel point qu'il fallait pour ainsi dire leur apprendre à s'amuser. Tous, même les enfants de 7 à 8 ans, doivent travailler régulièrement après l'école. Au cours d'une soirée réunissant les enfants et les adultes dans nos camps de vacances, ces petits nous ont donné quelques détails sur leur vie familiale.

Un garçonnet de 7 ans raconte qu'il ramasse des pines chaque jour et les vend à raison de 20 ct. le sac. Une fillette de 8 ans joint, au crochet, les deux parties des barbotines. Elle en fait trois ou quatre par jour, et, si elle ne va pas à l'école l'après-midi, elle en fait dix à douze. Un petit de 9 ans confectionne des boutons avec de la corde à lier les gerbes. Il gagne ainsi 20 ct. par soirée. Tous ces enfants doivent faire le ménage, car la mère, qui gagne en moyenne 15 ct. à l'heure, ne peut perdre son temps aux menus travaux du ménage, sinon elle n'arriverait pas au gain quotidien de 1 fr. 50.

En dernière heure

Nous apprenons que le 15 juin dernier, M. Oprecht, conseiller national socialiste, a déposé sur le bureau de la Chambre un postulat, signé par 51 de ses collègues du même parti, et ainsi conçu :

« Le Conseil fédéral est invité à examiner s'il n'y aurait pas lieu d'insérer dans la Constitution une disposition prévoyant le droit de vote et d'éligibilité des femmes. »

Les conditions du travail des infirmières dans les hôpitaux des Etats-Unis

Nos lectrices se rappellent les articles que, à l'occasion de la campagne sur le statut des infirmières en Suisse romande, a publiés notre journal¹; voyons maintenant, à titre de comparaison, et d'après un article de la *Revue Internationale du Travail* (publiée par le B. I. T. à Montréal, No de juillet 1943), les conditions du travail du personnel des hôpitaux dans notre grande République-sœur. En effet, à côté des

¹ *Mouvement*, Nos 648 et 654.

Papiers Peints DUMONT

19 B^o HELVETIQUE



Publications reçues

Dr. Franziska BAUMGARTNER-TRAMER, Priv. docent à l'Université de Berne: *Zum Problem der Unterschiede zwischen männlichen und weiblichen Arbeitskräften*.

Cette publication est une réponse que l'auteur a été sollicité par l'Association suisse pour le suffrage féminin de faire à un article de la *Schweizerische technische Zeitschrift* sur les « Différences entre les capacités de travail masculines et féminines », article rédigé par le Dr. Ackermann.

Dans sa critique abondamment motivée, Mme Baumgartner insiste sur le fait que l'étude ci-

medecins et des infirmières, c'est là-bas toute une petite armée qui est responsable de la bonne marche d'un hôpital: personnel occupé aux travaux de nettoyages, de blanchisserie, d'entretien et de réparations, aux régimes alimentaires, aux services de laboratoires, de pharmacie, de radiologie, de dentisterie, de thérapie professionnelle et physique, et aux tâches administratives et de bureau... Rien donc d'étonnant que la situation de tout ce personnel préoccupe, en plus, comme chez nous, celle des infirmières, tout le monde du travail.

Les principes qui devraient régir l'emploi de ce personnel ont été codifiés par l'Association des hôpitaux des Etats-Unis (A.H.A.), et d'une manière générale, et sans avoir force de loi, ils exercent un effet salutaire sur les conditions du travail dans ces professions. D'après ces principes, tout le personnel employé doit être recruté, sans discrimination pour cause de race ou de religion, parmi des citoyens américains âgés de plus de 18 ans, ayant passé un examen médical, et engagés à l'essai pour une période d'au moins trois mois.

Durée du travail.

Suivant les mêmes normes, ce personnel ne devrait pas travailler durant des périodes plus longues que celles qui sont fixées légalement pour les travailleurs des entreprises industrielles et commerciales; mais la réalisation immédiate de ce programme n'étant pas possible, il est préconisé une durée maximum ne devant pas, normalement, excéder 52 heures par semaine, ni 9 heures par jour, avec un repos hebdomadaire de 52 heures consécutives. Mais d'après le rapport publié par l'Association américaine des infirmières et la Ligue nationale pour l'enseignement des infirmières, la durée du travail pour l'ensemble du pays est, dans la pratique, inférieure à ces chiffres. C'est surtout dans les centres urbains qu'a été introduite la journée de travail de 8 heures, ce qui, pour assurer un service continu, implique la mise en œuvre de trois équipes; mais suivant le nombre de jours de travail effectué dans l'ensemble de la semaine, la durée du travail peut varier entre 48 et 56 heures. Par exemple, certains hôpitaux fonctionnent sur la base de 6 journées de 8 heures chacune, plus une demi-journée de 4 heures, soit au total 52 heures par semaine; d'autres pratiquent le système de 5 journées de 8 heures chacune, auxquelles viennent s'ajouter 2 journées de 6 heures, (au total 52 heures) ou même seulement 2 journées de 5 heures (au total 50 heures). Les hôpitaux ayant adopté la journée de 8 heures ont constaté une amélioration du service sans augmentation du coût de l'exploitation, mais certains hôpitaux qui ne possèdent pas, pour raison d'économie, du personnel en nombre suffisant ne sont pas à même d'introduire cet horaire.

Celui-ci d'ailleurs, soit horaire en trois équipes, est presque uniquement utilisé dans les hôpitaux auxquels sont adjointes des écoles d'infirmières. Sur 364 établissements ayant adopté la journée de 8 heures et la semaine de 6 jours, les trois quarts pratiquent le système dit du « tra-

N'oubliez pas que vous trouvez chez Hirt les plus belles fleurs

4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60

dessus, basée sur des expériences personnelles d'après un certain groupe de travailleuses a généralisé à tort ces observations restreintes en les étendant à tout le sexe féminin. Elle ne trouve rien d'objectif dans ses affirmations, et si, par exemple, il est rapporté les paroles d'un employé supérieur disant « qu'il préférât avoir à faire à 3000 hommes plutôt qu'à 300 femmes », on peut lui opposer cette autre déclaration « qu'il préférât avoir à engager 1000 femmes plutôt que 100 hommes », déclarations qui, l'une comme l'autre, peuvent être justes dans un certain milieu, mais qui, toutes deux, sont fausses, scientifiquement, si on les généralise.

Selon le Dr. Ackermann, l'homme travaille davantage pour l'intérêt de sa profession que ce n'est le cas pour la femme. Le Dr. Baumgartner cite à l'appui du contraire une enquête sur l'attitude de la jeune fille à l'égard de sa profession, travail de diplôme d'Esther Pestalozzi à l'Ecole d'études sociales de Zurich, dont les statistiques montrent très précisément combien grand est le nombre des jeunes femmes qui tiennent à leur profession.

Nous ne pouvons, faute de place, résumer ici tous les points controversés. Il faudrait faire un choix dans cette critique, laquelle ne semble n'avoir rien passé sous silence de ce qui peut ébranler la théorie soutenue contre la femme par le Dr. Ackermann. La femme est moins douée pour l'abstraction et la logique? Il conviendrait, à ce propos, de rappeler les nombreux tests scientifiques de l'intelligence des enfants, qui ne révèlent aucune différence entre écoliers et écolières. Dans une étude sur les différences psychiques entre les sexes, le psychologue Otto

Travail à domicile : salaires de gosses

La Lutte Syndicale a publié des renseignements bien frappants sur les tâches qu'accomplissent des enfants qui semblent ne pas devoir déjà être astreints à du travail rémunéré, pour parer à l'insuffisance du gain familial. Un rapporteur de l'Oeuvre suisse d'entraide ouvrière qui a fait à ce sujet une enquête parmi les enfants de travailleurs à domicile de ses colonies de